

# À quoi sert le mercredi ?

Quarante-cinq minutes d'activités périscolaires par jour et le mercredi travaillé en prime. Pourquoi la semaine de quatre jours et demi ne passe pas.



Les syndicats enseignants dénoncent une réelle précipitation sans concertation, les mairies craignent une réforme « bricolée ». L'enveloppe de 50 € attribuée à chaque élève suffira-t-elle à couvrir les frais d'une telle réforme ? Si l'intention de construire un emploi du temps plus équilibré pour l'enfant est imparable, sa mise en œuvre, elle, est problématique.

Du côté des familles, la circonspection est de mise. Si les activités périscolaires prévues ne sont pas à la hauteur des promesses faites, pourquoi bousculer les options individuelles des familles qui choisissent librement

les activités du mercredi – sport, détente, et bien sûr catéchisme ? Car pour la très grande majorité des enfants de familles catholiques, le mercredi matin est synonyme de catéchisme.

M. Peillon n'a pas nié sa volonté de faire de l'école un levier pour « arracher l'élève à tous les déterminismes » familiaux et culturels. Franchit-il ici un pas supplémentaire ? Les effets sur la possibilité de fréquenter le catéchisme seront en tout cas immédiats. « Nous réfléchissons à la façon de basculer le catéchisme le samedi matin ou le mercredi après midi », assure-t-on du côté des paroisses parisiennes.

## Une réforme qui ne suffira pas

À Paris, 100 % des élèves seront concernés dès septembre. C'est dire si Bertrand Delanoë a voulu affirmer son total soutien au ministre, quand aucune des communes limitrophes des Hauts-de-Seine n'a décidé sa mise en œuvre avant 2014. La semaine Peillon prend donc un tour éminemment politique. Et la carte scolaire de la rentrée un visage contrasté. Ainsi, plus de 80 % des écoliers de Haute-Garonne iront en classe le mercredi matin quand pas un petit Lillois ne franchira les portes de l'école.

Une réforme qui passe au forceps et ne suffira pas à infléchir la courbe décevante des résultats de l'école française. Selon la dernière étude PIRLS, (*Progress in International Reading Literacy Study*), la France se classe au 29<sup>e</sup> rang des 34 pays évalués. Mercredi ou pas. ● Anne Gavini

## Téléréalité

Les beaux jours des émissions de téléréalité semblent terminés. Face au récent drame de « Koh Lanta », le CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel) a annoncé que ces émissions pourraient être interdites aux moins de 12 ans. Elles ne seraient donc plus diffusées avant 22 h.

## Confiance nationale

Selon une étude Viavoice, seuls 36% des Français de moins de 35 ans auraient confiance dans l'avenir de leur pays, contre 75% des Allemands. Une piste évoquée (*sic*) : la valorisation de la « marque » France pour redonner confiance aux jeunes en mal de repères patriotiques.

## Autisme

10 % seulement des enfants autistes sont pris en charge dans des structures adaptées et vont à l'école. Marie-Arlette Carlotti, ministre déléguée chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion a annoncé la création de classes en maternelle pour accueillir les enfants autistes. Dans un entretien accordé au *Figaro*, elle a expliqué que la « détection précoce de l'autisme favorise l'intégration dans l'école ordinaire ». Le ministre doit présenter prochainement un troisième plan autisme, très attendu par les associations.

Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation nationale, le savait, réformer les rythmes scolaires pour les millions d'élèves du premier degré ne serait pas chose facile. Après la levée de boucliers qui suivit son annonce en février dernier et quelques fortes journées de mobilisation, tant du côté des enseignants que des parents d'élèves, le retour à la semaine des quatre jours et demi est acté pour la rentrée 2013.

Un résultat loin de faire consensus puisque ce sera à peine le quart des élèves concernés qui retrouvera le chemin de l'école le mercredi. Les mairies avaient jusqu'au 31 mars pour se porter candidates, dès la rentrée 2013. Pour les trois quarts d'entre elles, il faudra donc attendre la rentrée 2014 : elles ont largement profité de cette latitude pour réfléchir à la mise en œuvre du texte.

C'est dire si la décision ministérielle a trouvé peu d'appuis parmi les acteurs traditionnels de l'éducation. Alors que Vincent Peillon attendait un large soutien du côté des maires, beaucoup ont levé des objections pratiques : qui assurera les activités périscolaires (APS) de début d'après-midi ? Seront-elles de qualité ?

Ici les petites communes, plus que les grandes agglomérations qui disposent parfois d'un réseau d'animateurs professionnels (comme Paris), sont pénalisées. Certes, le texte trace des perspectives culturelles intéressantes, mais il reste assez flou.